



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM

(Art. 60 code civil)

PERSONNE MAJEURE SOUS TUTELLE

Je soussigné(e)

Prénom(s) :
NOM du représentant légal :
Né(e) le :
A (ville / pays) :
Adresse :
Courriel :
N° de tél :

Demande à ce que le majeur sous tutelle :

Prénom(s) ¹ :
NOM :
Né(e) :
A (ville / pays) :
Adresse :
Nationalité :

Se prénomme désormais, dans l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom :
2^{ème} prénom ² :
3^{ème} prénom ² :

Pour le ou les motif(s) suivant(s) : Joindre tous documents utiles à la présente demande afin d'attester ici de votre intérêt légitime au changement de prénom autorisé (s'il vous manque de la place, vous pouvez compléter sur papier libre, à joindre au dossier) :

.....
.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur : qu'aucune procédure de changement de prénom (s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil d'une autre commune.

- Je déclare n'avoir formulé aucune demande de changement de prénom(s)
 J'ai déjà formulé une ou des demande(s) de changement de prénom(s) mentionnée(s) ci-dessous ³ :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Date de la décision rendue

¹ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance du majeur sous tutelle, dans l'ordre établi.

² Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois il paraît opportun d'en limiter le nombre.

³ Joindre la copie de la décision rendue

Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil listés ci-dessous, dès lors que la demande de changement de prénom(s) a une incidence sur ces actes (modification automatique de votre acte de naissance) :

- Acte de mariage (le cas échéant) : mariage le à
- L'acte de naissance du conjoint (marié ou pacsé) :
 - nom et prénom du conjoint :
- L'acte de naissance de(s) enfant(s) ⁴ :
 - nom et prénom du 1^{er} enfant :
 - né(e) le : à
 - nom et prénom du 2^{ème} enfant :
 - né(e) le : à
 - nom et prénom du 3^{ème} enfant :
 - né(e) le : à

Le majeur sous tutelle est de nationalité étrangère ⁵ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont le majeur sous tutelle est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

Je procéderai ou ferai procéder, au nom et pour le compte du majeur sous tutelle aux démarches tend à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Récapitulatif des pièces jointes à fournir :

- Original + photocopie de votre carte d'identité / passeport en cours de validité
- Décision de justice de mise sous tutelle
- Copie intégrale acte de naissance de moins de 3 mois du majeur sous tutelle
- Original + Photocopie de la carte d'identité / passeport du majeur sous tutelle en cours de validité (si vous disposez d'une double nationalité, joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune des nationalités)
- Justificatif de domicile récent du majeur sous tutelle
- Justificatif de domicile récent du représentant légal
- Tous documents attestant de l'intérêt légitime de votre demande
- Copie intégrale des actes d'état civil devant être mis à jour suite au changement de prénom
- Le cas échéant la copie du livret de famille

Fait à Le

Signature du déclarant :

AVERTISSEMENT

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait :

- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

⁴ Si vous avez plus de 3 enfants concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

⁵ Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous concerne pas.